

Quid de la tenue pour un jeune stagiaire.

Par **Carbonnier**, le 19/08/2012 à 12:57

Quid de la tenue pour un jeune stagiaire.

Bonjour,

Sur d'autres forums consacrés à l'habillement l'on peut tomber souvent sur des messages sollicitant des conseils sur la tenue la plus convenable pour un jeune débutant dans l'exercice d'une profession libérale.

Sollicité par un administrateur du forum, je vais donc essayer de tracer un Dress Code pour le stagiaire auprès d'un cabinet d'avocat ou de notaire souhaitant se démarquer de l'uniformité et des faux pas.

Costume. Comme premier costume, le costume bleu marine est incontournable. Le tissu rayé *pinstripe* (rayure blanche fine) est le plus indiqué pour se distinguer d'un huissier ou d'un chauffeur de voiture officielle, en revanche le tissu uni accorde plus de liberté dans le choix de la cravate et des souliers. Le tissu bleu marine chevronné est pour le costume de soirée, alors que le tissu chevronné anthracite, gris acier ou *mid blue* est pour le costume de travail. Il vaut mieux le costume droit, le croisé étant plus approprié aux messieurs au delà de la cinquantaine. L'on peut opter pour deux ou trois boutons, au souhait. Le deuxième costume peut être anthracite, uni ou rayé. Le costume marron pour l'été est *has been* et n'est pas vraiment un costume formel. Le costume gris acier ou *mid blue* est pour le printemps-été, toutefois il vaut mieux de se diriger sur ces tissus-là juste si l'on a déjà une garde-robe assez fournie. **Surtout pas de costume noir**, véritable bête noire pour tout homme de goût.

Tenue dépareillée. Réhhibitoire en semaine, elle est admissible pour le *Casual Friday*. Au cabinet le vendredi, la tenue de référence c'est bien le blazer marine sur pantalon gris (flanelle en automne-hiver, laine froide en printemps-été). La veste de tweed sur le pantalon de flanelle en automne-hiver et la veste de coton sur le pantalon également de coton en printemps-été ne sont admis que le samedi et le dimanche. Le dimanche l'on peut se passer de la cravate, remplaçable par un ascot.

Chemise. Coton bleu ciel ou blanc, uni ou rayure fine. La chemise blanche unie est de rigueur en cas de cérémonie (serment d'avocat, discours du bâtonnier, installation d'un magistrat, enterrement d'un confrère, etc.) ou de soirée de gala. Surtout pas de chemise pastel, marron foncé ou bleu marine avec le costume. Il vaut mieux de se passer de la chemise blanche avec le blazer et notamment avec la veste de tweed. Le tissu à grosse rayure est plus approprié avec une tenue dépareillée. Col italien ou français et poignets à la

mousquetaire au souhait.

Cravate. La cravate bleu roi ou rouille, uni ou à petits motifs ou à petits pois ou à petits rhombes, s'associe parfaitement à tout tissu de costume ou de chemise. La cravate rose ou vert n'est pas une erreur ou une faute de goût, mais elle est sans doute plus indiquée pour le blazer. La cravate grise unie ou à motifs sur le costume marine et la chemise blanche est impeccable, mais il vaut mieux de réserver cette tenue aux mariages. La cravate rayée ou à motifs cachemire est plus appropriée avec le blazer. La cravate de tricot est à réserver au blazer et à la veste de tweed. Les cravates à motifs voyants sont réhébitoraires. Les tissus pétants (rouge, vert, jaune, fuchsia, etc.) ne sont pas une erreur, mais avec le costume, un port sporadique est souhaitable. Cravate toujours unie ou à motifs cachemire sur une chemise à grosse rayure.

Souliers. Richelieus noir, chocolat ou sang de bœuf. Surtout pas de souliers blancs, gris, jaunes, aubergines ou bi-couleurs. Surtout pas de souliers vernis. Surtout pas de baskets, de bottines, de Hogan, de Tod's, etc. Les souliers noirs sont irremplaçables en cas de cérémonie. Les richelieus percés modèle *quarter brogue* ou *half brogue* sont désormais admis avec le costume uni, et même avec le tissu rayé. Les *full brogues*, les mocassins modèle *college*, les derby ainsi que les souliers de daim sont plus appropriées avec une tenue dépareillée, en tout cas ce ne sera pas la catastrophe.

Mi-bas. Surtout pas de chaussettes. Avec le costume et le blazer, il vaut mieux de porter toujours de mi-bas bleu nuit uni en laine ou en fil d'Écosse. Les mi-bas anthracite, rouille ou vert foncé ne sont admis qu'avec le blazer ou la veste de tweed. Puisqu'il n'est pas aisé d'assortir les tissus à motifs, avec la tenue décontractée il est préférable de se plier aux mi-bas en tissu unis. Surtout pas de mi-bas rouge ou blanc.

Manteau. C'est là que le bât blesse, puisqu'en cas de déplacement en scooter, vélo et même en transports en commun on est obligé de se passer du manteau. En tout cas, celui-ci doit être modèle Chesterfield, long ou trois-quarts, anthracite ou bleu nuit. Le modèle *raglan* n'est pas une erreur mais il s'accorde mal avec le costume rayé. Le manteau marron est *has been*.

Imperméable. *Trench coat* blanc uni, droit modèle raglan, et sans épaulettes et ceinture. L'imperméable marine ou marron n'est pas une erreur mais il n'est pas un vrai *trench coat* non plus.

Par **gregor2**, le **19/08/2012** à **13:56**

Bienvenue à toi sur le forum [smile3] ,

comme tu disais : aujourd'hui tout le monde est en short à Paris ; du président de la République aux vendeurs Darty .

Cette grande hostilité de tous au noir m'a surprise mais je dois bien admettre que finalement

on n'en voit pas tant que ça dehors ...

Je ne suis pas certain que tous les points seront suivis par tous mais bravo pour l'exhaustivité ;)

Par **Carbonnier**, le **19/08/2012** à **14:06**

Mais je t'en prie ! C'est moi qui te remercie du charmant accueil et des félicitations. [smile9]

Au juste, je ne suis pas un nouveau arrivant, étant au 5e message.

Évidemment, je suis à la disposition de tous pour éclairer sur les points que l'on souhaite approfondir.

Par **gregor2**, le **19/08/2012** à **14:18**

En effet, des messages depuis 2009 ... en fait c'est moi le nouveau, c'est presque à toi de me souhaiter la bienvenue sur ce forum :p

Par **Thibault**, le **19/08/2012** à **17:37**

Il faudrait renommer ce fil "tenue de l'avocat parisien privatiste" ... ;)

Je dois avouer qu'au moins, j'ai bien rigolé !

Par **Camille**, le **19/08/2012** à **18:57**

Bsr,

[citation]Imperméable. Trench coat blanc uni, droit modèle raglan, et sans épaulettes et ceinture. L'imperméable marine ou marron n'est pas une erreur mais il n'est pas un vrai trench coat non plus.

[/citation]

Et éviter le bout de cigare au coin des lèvres, la 403 décapotable, le calepin dans la main gauche et le basset artésien...

[smile25]

Une bonne solution...

Lors de l'entretien d'embauche, se présenter "sobre" (voir la rubrique "*Quid de la tenue pour un entretien d'embauche*"). En profiter pour observer les "us et coutumes" de la maison...

[smile17]

Par **Candice54**, le **19/08/2012** à **22:07**

Ca a l'air quand même moins compliqué pour les femmes ^^

Par **Camille**, le **20/08/2012** à **08:59**

Bjr,

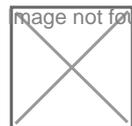
[citation]Ca a l'air quand même moins compliqué pour les femmes[/citation]

C'est vrai que, pour les femmes, c'est plus facile de...

[citation]se distinguer d'un huissier ou d'un chauffeur de voiture officielle[/citation]

D'autant qu'en cas de doute, il y a toujours la solution...

image not found or type unknown



... pour se faire remarquer dès le premier jour du stage...

[smile25]

Par **Yn**, le **20/08/2012** à **16:06**

Ce topic relève du n'importe quoi, mais c'est tout de même amusant à lire.

Par **marianne76**, le **21/08/2012** à **16:19**

Bonjour,

Evidemment il convient de s'habiller correctement mais au delà ce qu'attend avant tout l'avocat ce sont les qualités intellectuelles et juridiques dont le stagiaire pourra faire preuve.

On peut être habillé comme une gravure de mode et être nul pour le reste...

A titre d'exemple, lors de mon dernier stage, juste avant de prêter serment je me suis trouvée en concurrence avec d'autres élèves avocats, notre maître de stage nous a confié un énorme dossier et nous a dit: "il y a une faille dans ce dossier, celui ou celle qui le trouve je le prends". Il n'a pas pris celui qui était forcément le mieux habillé

Par **Yann**, le **22/08/2012** à **10:57**

Certes, l'habit ne fait pas le moine. Mais il faut toujours garder en tête qu'on est jugés en permanence.

De plus le juriste n'est pas une espèce spécialement appréciée. C'est toujours à lui de prouver ses dires, même face à des ignorants qui avancent des énormités.

Il faut donc pouvoir convaincre. Pour cela il faut être pris au sérieux, ce qui est bien plus facile

en étant en costume cravate qu'avec une salopette rose Barbie.
La forme compte parfois autant que le fond, surtout dans une société superficielle comme la notre.

Par **marianne76**, le **22/08/2012** à **11:50**

Bonjour ,

Sur la présentation ce que vous dites est évident et c'est pour cela que j'indiquais qu'il fallait s'habiller correctement. C'est d'ailleurs à mon avis la règle de base pour toute personne qui se présente à un stage de quelle que nature qu'il soit . Il convient de faire bonne impression et cela passe par le vestimentaire.

Quant au fait que les juristes ne soient pas plus appréciés que cela, c'est est vrai aussi. Il y a tellement l'idée que le droit c'est facile. Un jour on m'a dit sans rire, : "il suffit de savoir lire pour être juriste!". Pour ma part je raisonnais vous l'aurez remarqué sur des stages chez des avocats et non pas chez des non juristes, donc ce problème là ne se posait pas.

Par **gregor2**, le **22/08/2012** à **12:23**

Bonjour,

[citation]"il suffit de savoir lire pour être juriste!"[/citation]

à quoi vous avez dû répondre avec humour "oh même pas, on ne fait que compter" :p

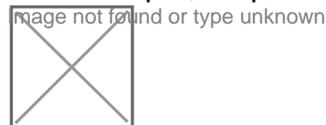
cliché pour cliché ...

Par **Camille**, le **22/08/2012** à **12:27**

Bonjour,

Et on parle de l'habillement, mais parlons aussi de la coiffure. Costard cravate mais coiffure d'iroquois, ça n'ira pas !

Par exemple, de prime abord, feriez-vous confiance...



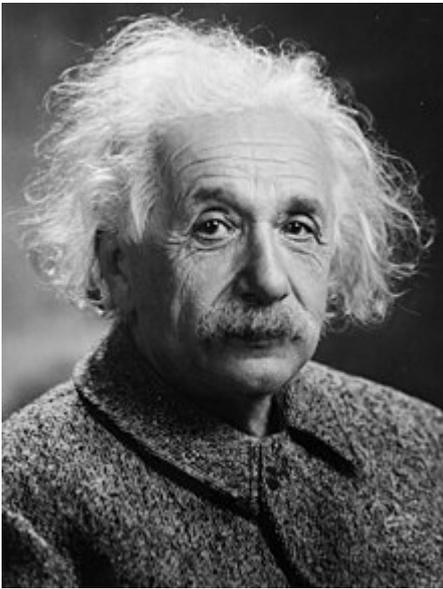


image not found or type unknown



image not found or type unknown



...à ce type ???

Par **gregor2**, le **22/08/2012 à 12:29**

Absolument, regardez comme il est bien habillé sur chacune des photo [smile3]

Quitte à parler de coiffure ... Celui ci est bien coiffé (par rapport au premier disons), lui feriez vous confiance ?

image not found or type unknown



Par **marianne76**, le **22/08/2012 à 13:30**

[citation]à quoi vous avez dû répondre avec humour "oh même pas, on ne fait que compter" :p

cliché pour cliché ...[/citation][smile4]

euh [smile31] Comme c'était un professeur agrégé d'économie je n'ai pas osé. En même temps, elle avait décidé d'ouvrir un cabinet d'avocats, puisqu'elle savait lire (et oui un prof agrégé d'éco peut se mettre avocat direct)et finalement on l'attend toujours au tournant[smile36]

Par **Camille**, le **22/08/2012** à **13:36**

Re,

[citation]Celui ci est bien coiffé (par rapport au premier disons), lui feriez vous confiance ?
[/citation]

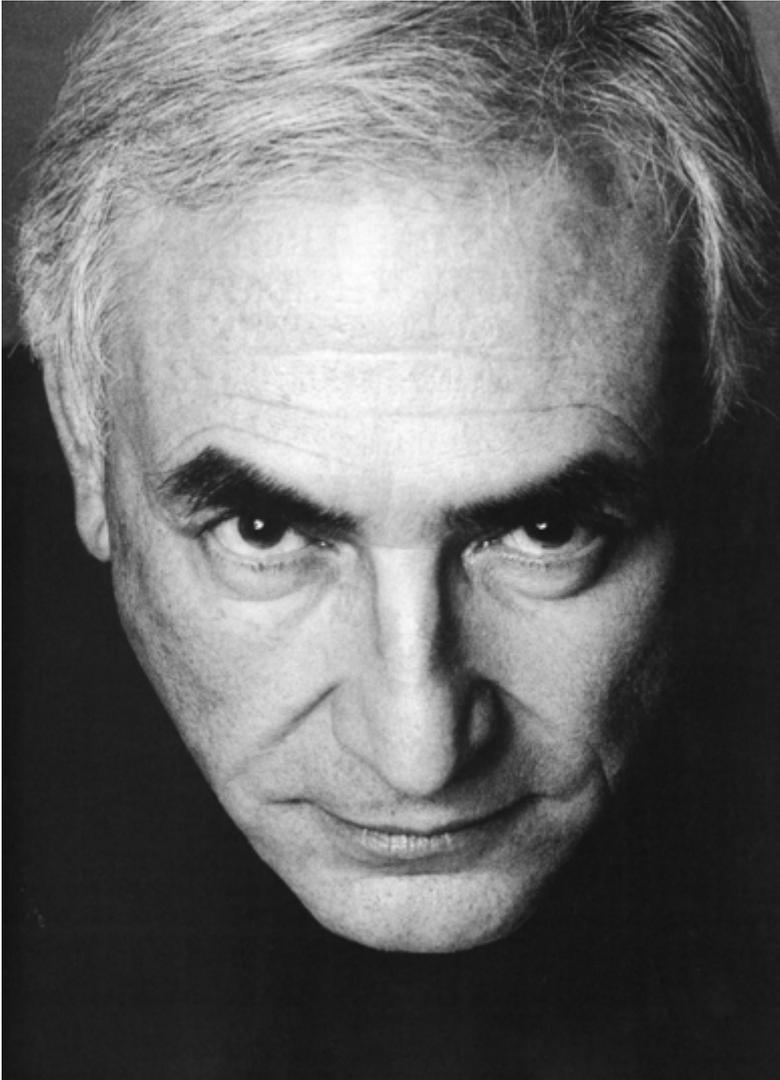
En tout cas, beaucoup lui ont fait confiance.

Mais, ça revient bien à ce que dit Yann :

[citation][s]La forme compte parfois autant que le fond[/s], surtout dans une société superficielle comme la notre.[/citation]

D'autres n'ont pas mal réussi non plus.

Comme celui-là :



Euh non, pas celui-là... Lui, il a atteint le fond (et encore, pas sûr...)
[smile17]

Celui-ci :



Lui, il tient la forme...
[smile3]

Par **Yann**, le **22/08/2012** à **14:01**

[citation]Comme c'était un professeur agrégé d'économie je n'ai pas osé.[/citation]
Pour le coup vous auriez pu dire qu'en éco il suffit de savoir compter![smile36]

Par **gab2**, le **22/08/2012** à **14:02**

Bonjour,

On m'a fait la réflexion une fois. J'ai sorti le Code et dis: "Ben allez-y"!

Par **Camille**, le **22/08/2012** à **16:06**

Bjr,

[citation]Pour le coup vous auriez pu dire qu'en éco il suffit de savoir compter![/citation]

Oui, mais ils savent compter jusqu'à combien ?

Parce que, vu la crise ambiante, on aurait aimé qu'il y en ait un peu plus qui sachent vraiment compter...

[smile25]

Par **Gustave**, le **29/12/2012** à **02:11**

J'ajoute la chemise parme au bleu ciel et au blanc. Un peu de fantaisie, déjà qu'on passe pour des pinailleurs qui empêchent de tourner en rond.

Concernant le noeud de cravate, il eut été bon de préciser qu'il sera de préférence double et bien serré. Les esthètes opteront pour la larme. On n'est pas des banquiers, quand même.